

Procès-Verbal

Séance du 21 Janvier 2025

L' an 2025 et le 21 Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de VALTOT Éric Maire

Présents : M. VALTOT Éric, Maire, Mmes : BERGER Annie, MOREAU Flavie, ROUYER Christelle, ROZAN Anne, STABEL Marie-Thérèse, STOUVENEL Céline, THIROLLE Anne-Marie, MM : PERNEY Noël, WALTER François

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme RENARD Bérandère à Mme BERGER Annie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 17/01/2025

Date d'affichage : 17/01/2025

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Prefecture de Neufchâteau
le : 29/11/2024

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROZAN Anne

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26/11 ET 23/12/2024 - 01/2025

SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE - 02/2025

ACTUALISATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE - 03/2025

SUSPENSION DU PROJET ASSAINISSEMENT - 04/2025

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26/11 ET 23/12/2024

réf : 01/2025

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 26/11 et du 23/12/2024 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ces comptes-rendus avant adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'**APPROUVER** les procès-verbaux des la séance du 26/11 et 23/12/2024.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

réf : 02/2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Vrécourt tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal que la commune de Vrécourt contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 500€ à la Protection civile, 14 rue Scandicci 93500 - PANTIN

Après avoir entendu ce rapport, le Conseil Municipal, à la majorité, décide :

- d'approuver ce soutien à la population de Mayotte
- d'habiliter Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

A la majorité (pour : 7 contre : 4 abstentions : 0)

ACTUALISATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

réf : 03/2025

La nouvelle version du règlement intérieur du service de la bibliothèque des halles permet de considérer son évolution, notamment en termes d'offre de service suite à l'acquisition et au prêt de jeux de sociétés.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le règlement intérieur actualisé, à destination des usagers de la bibliothèque des halles, annexé à la présente délibération, rédigé le 14 janvier 2025.
- d'abroger la délibération n°61-2022 du 18 novembre 2022.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

SUSPENSION DU PROJET ASSAINISSEMENT

réf : 04/2025

Considérant la volonté de l'Etat de mettre à contribution les collectivités pour réduire le déficit public ;

Considérant la baisse significative des subventions initialement prévues, passant de 80% initialement à 20% ;

Considérant que le coût du projet d'assainissement collectif estimé à 1 700 000€ HT conduirait notre collectivité à emprunter la somme de 1 440 000€ ;

Considérant qu'un tel emprunt porterait les tarifs de l'eau et de son assainissement à des niveaux difficilement supportables pour les usagers ;

Considérant l'orientation du Comité consultatif d'eau assainissement du 15.01.2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de suspendre le projet d'assainissement en attendant des conditions d'aides financières plus favorables
- de poursuivre les démarches d'acquisition foncière en cours pour l'installation de la STEP.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Voeux du Maire

Les voeux du Maire seront organisés le samedi 15 février à 18h

Maison STREBLER

Une proposition de don concernant la maison de Mme STREBLER a été faite à la commune.
Une visite de la maison concernée a eu lieu le 10 décembre 2024, rue du Ménil, par plusieurs Conseillers.
Le Conseil Municipal étudie la question avant de se prononcer sur son acceptation ou non.

Recrutement aide maternelle

Trois candidates ont été reçues en entretien.
Après évaluation, le choix s'est porté sur Mme Carole FRANCAIS, qui a pris son poste le 06/01/2025.

Recrutement agent recenseur

Mme Marie-Claire MALBRANCHE a été recruté au poste d'agent recenseur pour l'enquête de recensement du 16 janvier au 15 février 2025.

Calendrier des séances de CM

- Février : mardi 18
- Mars : vendredi 14
- Avril : vendredi 11
- Mai : mardi 14
- Juin : vendredi 20
- Juillet : mardi 8

Vente de terrain

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de vente qu'il a reçu par mail le 11 janvier concernant un terrain contigu à la parcelle destinée à la création du lotissement.
Il est proposé à la commune d'acquérir le bien de 22 ares 87 ca pour la somme de 6100 € (hors frais de notaires).

Après avoir entendu l'exposé de M le Maire, le Conseil Municipal décide d'établir une contre proposition au prix de 1€/m².

Séance levée à: 22:15

En mairie, le 31/01/2025

Le Maire
Éric VALTOT

Secrétaire de séance
Mme ROZAN Anne